

Fiche technique

Certifiée ISO-9001/14001

Arbosan UV-Stop

Imprégnation photoprotectrice sans solvant pour l'intérieur

Domaine d'emploi	Imprégnation photoprotectrice à base d'eau et sans solvant, avec des propriétés de stabilisation du lignage, pour une utilisation en intérieur. Arbosan UV-Stop minimise le jaunissement, l'assombrissement et le grisaillement des bois, sans modifier l'aspect naturel du bois. Les décolorations inégales du bois dues à des variations d'exposition à la lumière, comme sous les tapis, sont réduites. L'imprégnation peut être utilisée directement sur les poutres en lamellé-collé, les plafonds en bois, les boiseries, les meubles, les parquets, etc. Arbosan UV-Stop peut être recouvert avec des vernis ou glaciis hydrodiluable ou à base de solvants de Bosshard ou Sax, et convient particulièrement comme protection contre le jaunissement sous les glaciis blanchâtres.
Propriétés	- Réduit considérablement et durablement le jaunissement, le fonçage et le grisaillement du bois - Sans solvant - Résistance limitée au lavage, nettoyage possible - Facile à appliquer - Très économique - Surface mate en tissu - Idéal pour le traitement industriel des lambris - Conforme à Minergie-ECO, eco 1 - Étiquette environnementale suisse catégorie B
Données techniques	Composition Combinaison d'agents photoprotecteurs, copolymères Forme de livraison Prêt à l'emploi, bien mélanger avant utilisation Emballage 1 / 5 / 20 l Corps solides DIN EN 53216 env. 17 % Densité DIN EN 53217 1,0 g/cm³ Viscosité DIN 4 17 s
Support	Convient aux bois non traités en intérieur. Pour les espèces de bois spéciales ou inconnues, demandez impérativement nos conseils techniques d'application. Le bois doit être propre, sec et exempt de substances pouvant nuire à l'adhérence, telles que graisse, huile, résine, poussière ou autres impuretés. Les surfaces en bois déjà jaunies doivent être poncées jusqu'au bois clair. Pour les pièces humides, ne peut être utilisé qu'avec un vernis de protection approprié. Les surfaces à revêtir doivent être testées pour s'assurer qu'elles sont adaptées et qu'elles peuvent supporter des revêtements ultérieurs. La compatibilité avec les produits d'étanchéité doit être clarifiée avec le fabricant des produits d'étanchéité. L'humidité du bois doit être de 12 % maximum.
Système d'application	Bois brut non traité à l'intérieur, surfaces peu sollicitées au-dessus de la hauteur de la poignée (plafonds, revêtements muraux, meubles naturels ou sols en bois). 1-2x Arbosan UV-Stop, une application en 2 fois augmente la résistance au lessivage. Recommandations pour les vernis de revêtement - Lambris 1-2x Arbosol vernis UV pour boiserie ou Arbezol Aquaplast (surfaces modérément sollicitées) - Vitrification de parquet Arbo-Floor Finish - 2x Hesse FANTASTIC-CLEAR DE 4877X Anti-Scratch, ou Tosaqua 2K-PUR-Emaille pour les surfaces fortement sollicitées comme les façades de cuisine, les portes, etc.
Application	Toujours bien mélanger avant et pendant l'application.

	Tremper, au pinceau, élabousser au pistolet. Veiller à une application soigneuse et uniformément saturée. Dilution Prêt à l'emploi, ne pas diluer. Consommation Environ 80–120 ml/m² par application dépendant de la méthode d'application, de la structure et de la capacité d'absorption du support. Les valeurs de consommation obligatoires doivent être déterminées par des essais préalables. Attention Ne pas appliquer en dessous de +5 °C de température ambiante et de température du support. N'utiliser que des outils et récipients en plastique ou chrome, car Arbosan UV-Stop peut réagir avec le métal et durcir. En cas de tremper, Arbosan UV-Stop peut se gélifier en raison de l'introduction d'impuretés. Nettoyage des outils Avec de l'eau.
Séchage DIN EN 53150	Recouvrable après environ 2 heures à +20 °C et 65 % d'humidité relative. Des températures plus basses ou une humidité de l'air plus élevée prolongent le temps de séchage. Dans le domaine de la peinture industrielle, nous proposons des conseils spécifiques en matière de techniques d'application.
Stabilité au stockage	Durée de stockage 24 mois maximum à +20 °C dans des emballages non entamés. Stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel. Protéger de la lumière directe du soleil.
Remarques particulières	Toujours faire un échantillon de surface pour vérifier l'adéquation et la consommation. Laisser sécher une nuit pour évaluer l'effet visuel. Le produit présente une légère coloration jaune doré, rougeâtre ou brun intrinsèque qui peut être visible sur certaines espèces de bois, sur les placages ou sur les panneaux dérivés du bois (par ex. les panneaux OSB), même après un séchage d'une nuit. Cette coloration disparaît généralement après quelques jours à la lumière. Sur les supports très absorbants (par exemple les placages minces), les décolorations peuvent également être causées par des composants (par exemple les colles). Si les décolorations indésirables n'ont pas disparu après 3–4 jours de séchage, Arbosan UV-Stop n'est pas adapté au support testé. Certains bois rouges, comme le bois de santal ou le bois de rose, ainsi que l'ébène, peuvent subir un processus de blanchiment si les surfaces traitées avec Arbosan UV-Stop sont exposées à un rayonnement solaire intense. Les produits de protection contre la lumière utilisés sont sensibles à l'eau. Le bois traité doit être protégé contre l'action de l'humidité, même pendant la phase de construction. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre information client « Protection anti-jaunissement longue durée conforme à la norme ECO pour les éléments de construction en bois à l'intérieur ». Après le traitement avec Arbosan UV-Stop, le bois ne doit plus être poncé ou traité avec un produit de nettoyage agressif. Ne pas appliquer Arbosan UV-Stop sur des supports alcalins. Protéger le bois traité avec Arbosan UV-Stop des élaboussures de crépi. Il en résulte un fort jaunissement. Respecter les normes et directives ASEPP/BFS et SIA applicables à l'élément de construction à traiter. Respecter et utiliser les check-lists ASEPP, les protocoles de contrôle et les instructions de maintenance.
Directive 2004/42/CE	Le produit est inférieur à la valeur maximale de 30 g/l de la catégorie de produits A/h Wb et est donc conforme. Teneur en COV : max. 10 g/l.
Données de sécurité	Code de déchets 08 01 12 Classification/Conseils de prudence Voir la fiche de données de sécurité et l'étiquette actuelles.

arbezol

Les informations ci-dessus ne sont que des indications générales. Les conditions de travail indépendantes de notre volonté et la variété des matériaux utilisés excluent toute revendication sur la base de ces informations. En cas de doute, nous vous recommandons de faire suffisamment d'essais par vous-même. Une garantie ne peut être donnée que pour la qualité élevée et constante de nos produits. Toutes les éditions précédentes de cette fiche d'information perdent leur validité.

Téléphone +41 (0)44 817 74 74 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch